



Travaux dans une maison en location

Par **rossi**, le **27/11/2008** à **21:15**

je loue une maison individuelle, et aimerais refaire à ma charge les papiers peints et les peintures car ils sont vieux et plus au goût du jour ai-je le droit? dois-je demander l'autorisation au propriétaire? enfin comment faire?

Par **Marion2**, le **27/11/2008** à **22:37**

Bonsoir,
Pour ne pas avoir de problèmes avec votre propriétaire, vous lui demandez par lettre recommandée l'autorisation de procéder à des travaux, à votre charge, en lui expliquant ce que vous souhaitez faire.
Cordialement